

Responsable d'administration d'entreprise culturelle

RNCP16942 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 5
Code(s) NSF	323p
Code(s) ROME	L1302
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'échéance	14/04/2017

Certificateur(s)

ECAD consultants - IESA (Institut d'études supérieures des arts)

<http://www.iesa.fr>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Le responsable d'administration d'entreprise culturelle est le garant d'une gestion administrative et financière cohérente au service d'une organisation artistique ou culturelle. Il est, au côté du directeur artistique, celui qui va anticiper et travailler au développement et à la pérennité de la structure.

Il réalise les activités suivantes:

- Administration d'une entreprise artistique et/ou culturelle
- Gestion comptable et financière d'une entreprise artistique et/ou culturelle
- Management des hommes et des femmes
- Diagnostic de l'environnement et orientation stratégique
- Communication et négociation
- Pilotage de projet artistique et/ou culturel à l'échelle européenne et/ou international

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Compétences ou capacités attestées

- Appliquer des procédures légales et spécifiques à l'entreprise culturelle,
- Doter l'entreprise d'outils financiers de pilotage,
- Contextualiser une entreprise artistique et culturelle et ses projets en terme économique, politique et social pour participer à son orientation et sa recherche de partenaires,
- Gérer et animer des équipes de travail pour atteindre les objectifs fixés par l'entreprise, et permettre à chaque membre de développer des compétences utiles à son parcours professionnel,
- Défendre et négocier, par l'expression écrite et orale, la conception et la réalisation de projets artistique et/ou culturel.
- Participer au pilotage de projets communs de coopération avec d'autres partenaires européens ou internationaux tout en mobilisant des sources de financement national, européen... publiques ou privées.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Toutes les entreprises ou structures artistiques et/ou culturelles employant des personnels permanents et/ou intermittents :

- les structures étroitement dépendantes d'une collectivité

- les 'entreprises culturelles' dont les activités développées sont susceptibles de rencontrer une demande solvable : exploitation d'une richesse patrimoniale, activités de formation d'une pratique artistique ou culturelle (cours, ateliers), activités d'édition (livre, revue, musique).
- les institutions culturelles reconnues.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Administrateur, assistant administrateur, producteur, chargé de production

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très faible (1/5)
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Non-durabilité de l'emploi, Lien formation-emploi
Salaire médian (mensuel)	2 500 €
Diplôme le plus fréquent	Diplôme de niveau bac+2 (DUT, BTS, Deug ou équivalent) en communication et information (16 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	U1X80 — Professionnels des spectacles · tension 1/5 (Très faible)
Projets de recrutement (BMO 2026)	28 833
Jugés difficiles à recruter	10 %
Emplois saisonniers	31 %
Familles professionnelles (FAP)	U1X80 — Professionnels des spectacles

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

Président : Membre de la direction de la NACRe

+ 2 à 4 personnes dont toujours 2 professionnels extérieurs à la structure

COMPOSITION DU JURY — CANDIDATURE INDIVIDUELLE, VAE

Président : Membre de la direction de la NACRe

+ 2 à 4 personnes dont toujours 2 professionnels extérieurs à la structure

ACCESSIBLE EN OUTRE-MER

Nouvelle-Calédonie, Polynésie française

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	14/04/2017
--	------------

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP14445

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RNCP30356

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<http://www.culture.gouv.fr>

<http://www.cpnefsv.org>

<http://www.cnt.asso.fr>

la NACRe

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/16942/>